



Groupama

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 décembre 2011

**ACCEPTATION PAR GROUPAMA D'UN INVESTISSEMENT DE 300 M€ DE LA CAISSE DES
DEPOTS DANS GAN EUROCOURTAGE**

Groupama annonce que le Conseil d'Administration de Groupama SA, réuni ce jour, a accepté l'offre de la Caisse des Dépôts de souscrire à hauteur de 300 M€ à une émission d'actions de préférence de GAN Eurocourtage, filiale à 100% de Groupama SA, après approbation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et selon les termes et conditions décrites dans le communiqué du 13 décembre 2011.

Gan Eurocourtage disposera ainsi d'une solvabilité réglementaire proforma supérieure à 350 % la plaçant de fait parmi les meilleurs acteurs du marché et satisfaisant par ailleurs pleinement aux futures exigences de Solvabilité 2.

Contact presse :

Christophe Humann – +33 (0)1 44 56 32 66
christophe.humann@groupama.com

Contact analystes et investisseurs :

Yvette Baudron – +33 (0)1 44 56 72 53
yvette.baudron@groupama.com